

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS  
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

16 DÉCEMBRE 2019

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 16 décembre 2019 à 19h30 à la salle du Conseil située au 1, 1<sup>ère</sup> avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Sont présents : Guy Bernatchez, maire  
Mark Boucher, conseillère au poste # 1  
Sylvie Mercier, conseiller au poste # 3  
Stéphane Cleary, conseiller au poste # 4  
Claude Bélanger, conseiller au poste # 5  
Renaud Robinson, conseiller au poste # 6

Est absent : Dany Bergeron, conseiller au poste # 2

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Guy Bernatchez, maire. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Sont également présents:  
Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale  
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec.-trés. adjointe  
Éric Desroches, adjoint au directeur général et sec.-trés.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Adoption du budget de l'année financière 2020
3. Période de questions
4. Levée de la session

**226-12-2019 ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2020 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU QUE** le projet de budget a été remis aux membres du conseil le 8 décembre 2019 et que l'avis public a été donné le 4 décembre 2019;

Sur proposition de Renaud Robinson  
Appuyée de Stéphane Cleary,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le Conseil adopte le budget pour l'année financière 2020, à savoir :

CHARGES

Administration générale	365 945
Sécurité publique	246 611
Transport	379 606
Hygiène du milieu	361 374
Santé et bien-être	7 500
Aménagement, urbanisme et développement	51 730
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie	157 500
Loisirs et culture	76 478
Intérêts	73 001

**Sous-total 1 719 745**

Remboursement de la dette à long terme	940 602
Affectation aux activités d'investissements	19 167
Affectation fonds réservés éoliens	189 908
Affectation Fonds Eaux usées	12 960
Affect. Excédent fonct. Affecté dette règlements 216-218	-14289
Affectations de dépenses constatées	-8 623

**TOTAL DES CHARGES** **2 859 470**

### **REVENUS**

Taxes sur la valeur foncière	567 162
Taxes sur une autre base (tarifs)	391 077
Paiements tenant lieu de taxes	115 184
Dotation spéciale de fonctionnement	12 222
Péréquation	359 936
Transferts entente de partage	187 378
Remboursement dette – Assainissement des Eaux ML	782 794
Services rendus	82 713
Imposition de droits	12 850
Amendes et pénalités	16 000
Fonds Éolien	200 404
MMQ-CAUREQ	4 250
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie	127 500

**TOTAL DES REVENUS** **2 859 470**

Proposition adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions porte exclusivement sur le budget.

### **227-12-2019 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Claude Bélanger,  
appuyée de Sylvie Mercier,  
il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Guy Bernatchez, maire

\_\_\_\_\_  
Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.

Je, Guy Bernatchez, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Guy Bernatchez, maire